

De : [Trudel, Claude](#)
A : [Perreault, Jonathan](#); [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [Tremblay, Nicolas](#); [Bourret, Michel](#)
Objet : Question de la commission
Date : 6 avril 2021 11:19:00

Bonjour, voici la réponse concernant la répartition des redevances à l'élimination.

À la suite de l'édiction du Règlement modifiant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, les redevances régulières et supplémentaires ont été fusionnées à compter du 1^{er} janvier 2021. Pour la dernière période de référence, soit du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, les redevances à l'élimination versées au Ministère représentaient un montant d'environ 131,0 M\$.

Les sommes perçues depuis la fusion sont allouées de la manière suivante :

- 62% au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- 15% au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC);
- 14% au financement d'actions structurantes de la Politique de gestion des matières résiduelles.

Parmi ces actions, on retrouve notamment le financement de mesures découlant de la Stratégie de valorisation de la matière organique. Certaines ont été confiées à Recyc-Québec et d'autres relèveront du Ministère :

- des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ);
 - des programmes de soutien pour l'achat d'équipements de collecte de résidus verts et alimentaires pour les municipalités;
 - des projets visant à faciliter l'épandage des biosolides papetiers;
 - des initiatives encourageant l'optimisation des écocentres par l'élargissement des bonnes pratiques;
 - des projets pour assurer l'exemplarité de l'État en matière d'approvisionnement et de gestion des matières résiduelles;
 - des subventions pour soutenir le développement des débouchés pour les composts, les digestats et autres matières résiduelles fertilisantes.
- 9% au financement d'activités en gestion des matières résiduelles au Ministère. Ces sommes sont entre autres utilisées pour les ressources du MELCC en lien avec l'expertise en GMR, les autorisations, le contrôle, etc.

Claude Trudel, ing. M.Sc.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Direction des matières résiduelles
Direction adjointe des 3RVE
Division de la valorisation et de l'élimination